

# FORMULES SPORTIVES



## Article 1 – Ligue A Masculine

**1.1** - Saison Régulière : matchs Aller/Retour : 26 journées pour 182 matchs

A l'issue de cette saison régulière et sous réserve de décision contraire de la FFVolley, LNV ou DNACG :

- Les clubs classés de la 1ère à la 8ème place disputent les matchs de Play-Offs du Championnat de France ;
- Les clubs classés de la 9ème à la 13ème place sont maintenus sportivement en LAM ;
- Le club classé à la 14ème place est relégué sportivement en division inférieure.

**1.2** - Play-Offs du Championnat de France de Ligue A Masculine

Formule Sportive :

Les ¼ de finale, les ½ finales et les Finales se disputent en matchs Aller/Retour et appui éventuel :

- Le match Aller a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match Retour a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière ;
- En cas d'égalité de victoires, un match d'appui se déroule sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière.

**1.2.1** - Quarts de finale du Championnat de France de Ligue A Masculine

Les ¼ de finale sont répartis comme suit et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Le club classé 1er contre le club classé 8ème à l'issue de la saison régulière (match A) ;
- Le club classé 2ème contre le club classé 7ème à l'issue de la saison régulière (match B) ;
- Le club classé 3ème contre le club classé 6ème à l'issue de la saison régulière (match C) ;
- Le club classé 4ème contre le club classé 5ème à l'issue de la saison régulière (match D).

**1.2.2** - Demi-finales du Championnat de France de Ligue A Masculine

Y participent les vainqueurs des ¼ de finale et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match A contre le vainqueur du match D (match E) ;
- Vainqueur du match B contre le vainqueur du match C (match F).

**1.2.3** - Finales du Championnat de France de Ligue A Masculine

Y participent les vainqueurs des ½ finales et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match E contre le vainqueur du match F.

**1.3** - Classement du Championnat de France de Ligue A Masculine

- Le vainqueur des Play-Offs est classé 1er et sacré Champion de France de LAM ;
- Le finaliste des Play-Offs est classé 2ème et déclaré Vice-champion de France de LAM ;
- Le classement de la 3ème à la 14ème place du Championnat de France de LAM est établi dans l'ordre du classement de la saison régulière.

**1.4** - Attribution des Coupes d'Europe

Les coupes d'Europe pour la saison 2020/2021 sont attribuées de la manière suivante sous réserve de modification CEV :

- ECL : Champion de France
- CEV Cup (1) : Vice-champion de France
- CEV Cup (2) : Vainqueur de la Coupe de France
- Challenge Cup (1) : Club classé 3ème du championnat
- Challenge Cup (2) : Club classé 4ème du championnat

Si un des deux premiers du Championnat de France remporte la Coupe de France :

- ECL : Champion de France
- CEV Cup (1) : Vice-champion de France
- CEV Cup (2) : Club classé 3ème du championnat
- Challenge Cup (1) : Club classé 4ème du championnat
- Challenge Cup (2) : Club classé 5ème du championnat

## Article 2 – Ligue A Féminine

**2.1** - Saison Régulière : matchs Aller/Retour : 26 journées pour 182 matchs

A l'issue de cette saison régulière et sous réserve de décision contraire de la FFVolley, LNV ou DNACG :

- Les clubs classés de la 1ère à la 8ème place disputent les matchs de Play-Offs du Championnat de France ;
- Dans le cas où France Avenir 2024 est classé de la 1ère à la 8ème place, il ne dispute pas les matchs de Play-Offs et le club classé 9ème dispute les Play-Offs ;

- Les clubs classés de la 9ème ou 10ème à la 13ème place sont maintenus sportivement en LAF ;
- Le club classé à la 14ème place est relégué sportivement en division inférieure ;
- Dans le cas où France Avenir 2024 est classé à la 14ème place, il est maintenu sportivement en LAF et le club classé 13ème est relégué sportivement en division inférieure.

## **2.2 - Play-Offs du Championnat de France de Ligue A Féminine**

Formule Sportive :

Les ¼ de finale, les ½ finales et les Finales se disputent en matchs Aller/Retour et appui éventuel :

- Le match Aller a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match Retour a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière ;
- En cas d'égalité de victoires, un match d'appui se déroule sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière.

### **2.2.1 - Quarts de finale du Championnat de France de Ligue A Féminine**

Les ¼ de finale sont répartis comme suit et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Le club classé 1er contre le club classé 8ème à l'issue de la saison régulière (match A) ;
- Le club classé 2ème contre le club classé 7ème à l'issue de la saison régulière (match B) ;
- Le club classé 3ème contre le club classé 6ème à l'issue de la saison régulière (match C) ;
- Le club classé 4ème contre le club classé 5ème à l'issue de la saison régulière (match D).

### **2.2.2 - Demi-finales du Championnat de France de Ligue A Féminine**

Y participent les vainqueurs des ¼ de finale et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match A contre le vainqueur du match D (match E) ;
- Vainqueur du match B contre le vainqueur du match C (match F).

### **2.2.3 - Finales du Championnat de France de Ligue A Féminine**

Y participent les vainqueurs des ½ finales et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match E contre le vainqueur du match F.

## **2.3 - Classement du Championnat de France de Ligue A Féminine**

- Le vainqueur des Play-Offs est classé 1er et sacré Champion de France de LAF ;
- Le finaliste des Play-Offs est classé 2ème et déclaré Vice-champion de France de LAF ;
- Le classement de la 3ème à la 14ème place du Championnat de France de LAF est établi dans l'ordre du classement de la saison régulière.

## **2.4 - Attribution des Coupes d'Europe**

Les coupes d'Europe pour la saison 2020/2021 sont attribuées de la manière suivante sous réserve de modification de la CEV :

- ECL (1) : Champion de France
- ECL (2) : Vice-champion de France
- CEV Cup : Vainqueur de la Coupe de France
- Challenge Cup (1) : Club classé 3ème du championnat
- Challenge Cup (2) : Club classé 4ème du championnat

Si un des deux premiers du Championnat de France remporte la Coupe de France :

- ECL (1) : Champion de France
- ECL (2) : Vice-champion de France
- CEV Cup : Club classé 3ème du championnat
- Challenge Cup (1) : Club classé 4ème du championnat
- Challenge Cup (2) : Club classé 5ème du championnat

## **Article 3 - Ligue B Masculine**

### **3.1 - Saison Régulière : matchs Aller/Retour : 18 journées pour 90 matchs**

A l'issue de cette saison régulière et sous réserve de décision contraire de la FFVolley, LNV ou DNACG :

- Les clubs classés de la 1ère à la 8ème place disputent les matchs de Play-Offs du Championnat de France ;
- Dans le cas où France Avenir 2024 est classé de la 1ère à la 8ème place, il ne dispute pas les matchs de Play-Offs et le club classé 9ème dispute les Play-Offs ;
- Les clubs classés à la 9ème et 10ème places sont maintenus sportivement en LBM ;
- Le club classé à la 12ème place est relégué sportivement en division inférieure ;
- Dans le cas où France Avenir 2024 est classé à la 12ème place, il est maintenu sportivement en LBM et le club classé 11ème est relégué sportivement en division inférieure.

### 3.2 - Play-Offs du Championnat de France de Ligue B Masculine

Formule Sportive :

Les ¼ de finale, les ½ finales et les Finales se disputent en matchs Aller/Retour et appui éventuel :

- Le match Aller a lieu sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière ;
- Le match Retour a lieu sur le terrain du club le moins bien classé à l'issue de la saison régulière;
- En cas d'égalité de victoires, un match d'appui se déroule sur le terrain du club le mieux classé à l'issue de la saison régulière.

#### 3.2.1 - Quarts de finale du Championnat de France de Ligue B Masculine

Les ¼ de finale sont répartis comme suit et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Le club classé 1er contre le club classé 8ème à l'issue de la saison régulière (match A) ;
- Le club classé 2ème contre le club classé 7ème à l'issue de la saison régulière (match B) ;
- Le club classé 3ème contre le club classé 6ème à l'issue de la saison régulière (match C) ;
- Le club classé 4ème contre le club classé 5ème à l'issue de la saison régulière (match D).

#### 3.2.2 - Demi-finales du Championnat de France de Ligue B Masculine

Y participent les vainqueurs des ¼ de finale et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match A contre le vainqueur du match D (match E) ;
- Vainqueur du match B contre le vainqueur du match C (match F).

#### 3.2.3 - Finales du Championnat de France de Ligue B Masculine

Y participent les vainqueurs des ½ finales et se jouent en 2 matchs gagnants :

- Vainqueur du match E contre le vainqueur du match F.

### 3.3 - Classement du Championnat de France de Ligue B Masculine

- Le vainqueur des Play-Offs est classé 1er, déclaré Champion de France de LBM et accède sportivement en LAM ;
- Le finaliste des Play-Offs est classé 2ème et déclaré Vice-champion de France de LBM ;
- Le classement de la 3ème à la 10ème place du Championnat de France de LBM est établi dans l'ordre du classement de la saison régulière.

### Article 4 - Calcul des points pour le classement des championnats LNV

Le classement des compétitions Masculine et Féminine s'effectue selon le barème suivant par addition de points.

<b>Rencontre gagnée 3/1 ou 3/0</b>	3 points
<b>Rencontre gagnée 3/2</b>	2 points
<b>Rencontre perdue 2/3</b>	1 point
<b>Rencontre perdue 1/3 ou 0/3</b>	0 point
<b>Rencontre perdue par pénalité</b>	moins 1 point - 3/0 (25/0, 25/0, 25/0) (sauf exception art. 8.2 alinéa 2 du règlement sportif)
<b>Rencontre perdue par forfait</b>	moins 3 points - 3/0 (25/0, 25/0, 25/0)

En cas d'égalité de points, le classement prend en compte par ordre de priorité :

- le retrait de point(s) infligé par toute commission compétente et/ou la DNACG
- le nombre de victoires
- le quotient des sets
- le quotient des points

Lorsqu'un groupement sportif est déclaré forfait général au cours ou à la fin des épreuves d'une compétition qui se déroule en matchs « Aller » et « Retour », les points acquis ou perdus contre ce groupement sportif, tant à l'« Aller » qu'au

« Retour » sont annulés. Le groupement sportif est classé dernier et est remis à la disposition de la Fédération la saison suivante.

### Article 5 - Diffusion des classements

A l'issue des compétitions de la LNV, la Commission sportive établit le classement des clubs de la LNV et le transmet à la FFvolley (Commission centrale sportive).